



63e session du Conseil des droits de l'Homme

Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan

Intervention du Luxembourg

7 septembre 2026

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Cinq ans après le retour des Talibans au pouvoir, le Luxembourg demeure profondément préoccupé par la détérioration de la situation des droits humains en Afghanistan. Les restrictions imposées par les autorités *de facto* affectent l'ensemble de la population, avec un impact particulièrement grave sur les femmes et les filles. Comme vous le décrivez, une femme en Afghanistan n'ose aujourd'hui plus sortir de chez elle, juste parce qu'elle est une femme.

Tel que le montre votre rapport, les enfants et les jeunes sont aujourd'hui privés d'éducation, de perspectives d'avenir et de la possibilité de participer pleinement à la vie de leur société. L'avenir du pays est aujourd'hui compromis.

Le Luxembourg réaffirme son soutien au Mécanisme d'enquête indépendant et à tous les efforts visant à garantir la vérité, la justice et la redevabilité. Le peuple afghan ne doit pas être oublié.

Le Luxembourg réitère les recommandations faites par le Haut-Commissaire et appelle les autorités *de facto* à respecter leurs obligations internationales et à mettre fin à toutes les formes de discrimination, y inclus celles fondées sur le genre et sur les appartenances ethniques et religieuses.

Je vous remercie.

4198 mots